le patron du mois

Claude Burgdorfer

reviXpert SA

Selon vous, au cours des dix prochaines années, quelle sera l'ampleur des changements que devrait connaître votre secteur d'activités ?

En préambule, revenons juste quelques années en arrière pour fixer le contexte. Suite aux scandales financiers internationaux observés au début des années 2000, les politiques ont décidé de rétablir la confiance des investisseurs en imposant des règles contraignantes aux acteurs des marchés financiers, et en particulier aux réviseurs. En Suisse, l'environnement de la révision a fondamentalement changé avec l'entrée en vigueur en 2007 de la loi sur la surveillance de la révision (LSR). En effet, à compter du 1er janvier 2008, l'audit est devenu « régulé », c'est à dire surveillé par l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR). La profession s'est donc normalisée en exigeant de la pratique une approche systématique régie par des standards uniformes, communs et contraignants, alors qu'auparavant la profession était « autorégulée » (elle fixait ses propres règles). D'un côté, le devoir de respecter ces nouvelles normes d'audit, combiné à l'amélioration de la transparence dans les comptes annuels imposés aux sociétés par de nouvelles dispositions du Code des Obligations entrées en vigueur au 1er janvier 2013, a permis d'accréditer qualitativement les réviseurs et de standardiser les travaux d'audit. De l'autre, cette obligation de respecter les mêmes règles dans un cadre donné a renforcé la concurrence et la pression sur les honoraires, mais malheureusement au détriment d'une certaine valeur ajoutée qui pouvait précédemment faire la différence entre les réviseurs.

Aujourd'hui, le défi du réviseur consiste à garantir à moindre coût la qualité de ses mandats en respectant les règles imposées (« compliance »). L'évolution des outils informatiques, alliée à la digitalisation des informations financières des clients d'audit, a permis au réviseur d'automatiser bon nombre de ses contrôles et d'optimiser ses processus. Et plus la complexité et la taille des clients d'audit augmentent (de la PME aux sociétés cotées en bourse), plus les règles imposées à l'auditeur deviennent contraignantes, et moins celui-ci peut agir comme conseiller. Il est fort probable que ce fossé se creuse encore plus à l'avenir, tout comme demeure controversée la question de l'indépendance de l'auditeur lorsque l'on songe, par exemple, que c'est son client qui le rémunère...

C'est justement à ce niveau-là que les petites sociétés telle que la nôtre arrivent à se démarquer. En effet, aujourd'hui, j'agis en quelque sorte en généraliste, tel un médecin de famille pour les PME et l'entrepreneur au vu de la relation de confiance et de proximité qui nous unit. Ma vision consiste toujours à considérer le client comme le centre de mes préoccupations. C'est mon rôle de pouvoir le conseiller, de l'accompagner dans ses décisions, de trouver les moyens appropriés à ses besoins, de poser les diagnostiques et de trouver les solutions qui lui correspondent, en respectant les valeurs qui me sont chères: Respect, Excellence, Proximité! Dans l'environnement des PME, je suis profondément convaincu que la relation humaine, ainsi que la qualité du conseil, sont primordiales et ne pourront jamais être remplacées par des logarithmes.

Qu'est-ce qui a permis le succès de votre entreprise ?

J'ai créé mon entreprise le 1er avril 2016. Mon important réseau d'affaires allié à ma longue expérience chez PricewaterhouseCoopers m'ont permis de développer rapidement mon portefeuille clients en garantissant une crédibilité. A partir de là, il faut travailler dur, mais surtout rester humble et savoir garder les pieds sur terre.

Quels sont les défis à relever pour assurer le succès à l'avenir ?

Maîtriser la croissance de ma société, tout en étant à l'écoute des besoins de mes clients et en trouvant les solutions appropriées de qualité qui me différencient de la concurrence. Mais avec des prévisions réalistes et réalisables. Je suis une personne positive qui croit au compromis et au bon sens. Il y a toujours moyen d'améliorer ou de trouver des solutions.

Quels sont les points forts/faibles de l'environnement économique et politique du Canton de Neuchâtel ?

Avec son tissu économique dense et varié, le Canton de Neuchâtel foisonne de savoir-faire emblématiques et de compétences reconnues dans le monde entier. Dans mon domaine, je suis tous les jours surpris de découvrir les innombrables qualités des petites structures actives dans les services. C'est juste incroyable. Néanmoins, j'ai l'impression que le canton ne sait pas se vendre; il manque définitivement de « niaque » et de « grinta ». Malheureusement, la région jouit à tort d'une image négative (après ses diverses frasques politiques notamment) alors qu'elle possède tous les atouts pour devenir un modèle pour la Suisse. Au niveau politique, je crois aux projets fédérateurs régionaux et, par exemple, adhère totalement au projet Mobilité 2030. A ce stade, je crois que nous devons arrêter de « politiser » nos « neuchâteloiseries » et aller de l'avant afin que les projets concrets aboutissent. Comme le Canton de Neuchâtel ne peut guère se porter plus mal, il est urgent que notre Gouvernement ait le courage d'entreprendre!

Si vous pouviez changer quelque chose au niveau du canton, que feriez-vous ?

Réduire les dépenses. Redéfinir des priorités et un véritable plan d'actions. Redonner au canton une image positive. Et il faut surtout retrouver un leadership au niveau du Conseil d'Etat.

Avez-vous un message particulier à adresser aux acteurs de l'économie en général ?

Je suis convaincu que l'union fait la force. Il faut donc garder une attitude positive et oser créer tout en trouvant des synergies nouvelles. Mais surtout, il faut croire en son for intérieur: osons!

Propos recueillis par

> *Nadia Garavaldi Liengme*
> *Assistante de Direction CNCI*
> *Relations membres CNCI*

reviXpert offre prioritairement des services fiduciaires - audit, fiscalité, conseil économique - à des personnes morales et physiques. Bien que juridiquement indépendante et au bénéfice de l'agrément d'expert-réviseur, elle dispose d'un réseau d'entreprises partenaires qui lui permettent de répondre aux besoins aigus de sa clientèle dans des dimensions complémentaires que sont, par exemple, la prévoyance, l'immobilier, les assurances ou toute question juridique ou fiscale pointue.